

Condamnations multiples.—Le tableau 5 donne le nombre de personnes condamnées pour plus d'un délit lors de la même comparution devant le tribunal, pour les années 1946-1950. Les condamnations multiples surviennent surtout dans le cas de faux et d'usage de faux, d'escroquerie, de vol, de recel et de cambriolage.

5.—Personnes condamnées pour plus d'un délit lors de leur procès comparativement aux personnes condamnées pour un seul délit, années terminées le 30 septembre 1946-1950

(Sauf Terre-Neuve)

Détail	1946	1947	1948	1949	1950
Personnes condamnées pour—					
2 délits.....	2,387	2,364	2,260	2,593	1,769
3 ".....	627	646	590	814	507
4 ".....	304	308	332	363	275
5 ".....	129	157	154	195	174
6 ".....	111	111	98	120	108
7 ".....	68	46	56	63	70
8 ".....	51	47	47	63	50
9 ".....	34	41	42	46	46
10 ".....	17	27	27	56	31
11 à 20 délits.....	73	83	93	107	88
21 délits ou plus.....	16	33	25	30	14
Totaux, condamnées pour plus d'un délit...	3,817	3,862	3,724	4,450	3,132
Totaux, condamnées pour un délit.....	34,886	31,271	28,959	26,472	28,253
Total général.....	38,703	35,133	32,683	30,922	31,385

Cas réglés et récidives.—De tous les prévenus accusés de délits criminels devant les tribunaux, 86 p. 100 ont été trouvés coupables, en 1950, les condamnations frappant les hommes étant plus élevées (86·3 p. 100) que celles qui ont eu trait aux femmes (81·7 p. 100), le chiffre variant grandement d'une province à l'autre. C'est au Nouveau-Brunswick que la proportion des condamnations a été la plus élevée (95·7 p. 100) et en Nouvelle-Écosse qu'elle l'a été le moins (74·5 p. 100).

En 1950, 60·2 p. 100 des condamnés en étaient à leur premier délit, 9·1 p. 100 avaient déjà été trouvés coupables d'un délit antérieur, et 20·7 p. 100 avaient déjà été condamnés deux fois ou plus par le passé. La statistique relative aux 10 p. 100 restants n'a pu être obtenue des tribunaux. Ces chiffres sont à peu près les mêmes que ceux de 1949 alors que 57·7 p. 100 des condamnés en étaient à leur premier délit; 8·5 p. 100 à leur second; et 20·2 p. 100, à leur troisième, nul détail n'ayant été fourni relativement aux 13·6 p. 100 restants.

6.—Personnes accusées, acquittées et condamnées en matière de délits criminels, années terminées le 30 septembre 1949 et 1950

(Sauf Terre-Neuve)

Détail	1949	1950
Accusations.....	36,134	36,477
Acquittements ¹	5,212	5,092
Condamnations.....	30,922	31,385
Hommes.....	29,086	29,442
Femmes.....	1,836	1,943
Premières condamnations.....	17,856	18,893
Deuxièmes condamnations.....	2,634	2,855
Multiples condamnations.....	6,244	6,512
Détails non fournis.....	4,188	3,125

¹ Y compris les cas suivants: renvoi de la plainte, désaccord du jury, suspension d'instances, accusation non fondée et détention pour folie.